

repenser.

Protéger une police d'assurance vie universelle : transformer la flexibilité en confiance à long terme

L'assurance vie universelle (VU) peut être une solution puissante pour les clients qui souhaitent exercer un plus grand contrôle sur la gestion de leur police et profiter d'occasions de croissance fiscalement avantageuses[1]. Lorsque la valeur du fonds est suffisante pour couvrir les coûts de la police, il est également possible de suspendre les versements pendant une certaine période. Pour le même capital-décès initial, le coût minimum annuel de l'assurance est généralement inférieur à celui d'une assurance vie avec participation.

Cette flexibilité s'accompagne toutefois de responsabilités accrues. La souplesse des primes, le rendement des placements et les coûts d'assurance peuvent interagir de façon à mettre la police à risque. Le choix d'une répartition de l'actif appropriée, le suivi du rendement et les ajustements au fil du temps peuvent sembler complexes et exigeants en termes de temps. Ces facteurs peuvent créer de l'incertitude autant pour les clients que pour les conseillers.

Sunlife

repenser.

Les risques cachés de l'assurance vie universelle

Au cœur de cette préoccupation se trouve le risque de sous-capitalisation, c'est-à-dire le risque que la valeur du fonds ne soit plus suffisante pour couvrir les coûts récurrents. Le titulaire du contrat pourrait alors être confronté à un choix difficile : verser des sommes additionnelles, réduire la protection d'assurance ou risquer la déchéance de la police.

Il s'agit de l'un des risques les moins visibles puisqu'il se manifeste généralement de façon graduelle. Au cours des premières années, la valeur du fonds peut sembler suffisante, particulièrement lorsque les primes sont versées régulièrement. Avec le temps, l'augmentation des coûts d'assurance, des rendements plus faibles et les retraits peuvent éroder la valeur du fonds.

Des rendements plus faibles que prévu peuvent être particulièrement dommageables lorsqu'ils surviennent au début de la vie de la police. C'est ce qu'on appelle le risque lié à la séquence des rendements. La police dispose alors d'une base d'actifs moins importante pour générer de la croissance, ce qui réduit les effets de la capitalisation composée et rend plus difficile le financement des coûts futurs.

La structure du coût de l'assurance joue également un rôle important. Un coût d'assurance temporaire renouvelable annuellement (TRA) peut contribuer à constituer une valeur de fonds plus importante au cours des premières années, puisqu'une plus grande partie de la prime peut être investie. Toutefois, ces coûts augmentent généralement avec l'âge de l'assuré, ce qui peut exercer davantage de pression sur la valeur du fonds au fil du temps. Un coût d'assurance nivelé est plus prévisible, mais, à prime égale, une plus petite proportion risque d'être disponible pour constituer la valeur du fonds au début du contrat. Dans les deux cas, la même question demeure : la police dispose-t-elle d'un fonds suffisamment stable pour couvrir les coûts d'assurance continus?

Une stratégie de financement en deux volets

Une stratégie de financement réfléchie est essentielle et peut contribuer à réduire l'incertitude et la complexité associées à une police d'assurance vie universelle. Une approche simple et pratique consiste à structurer le fonds autour de deux volets distincts :

- **Un volet de durabilité :** allouer tout d'abord un montant de la prime à une option de placement stable afin de soutenir les coûts d'assurance futurs. Ces coûts récurrents doivent être payés indépendamment du rendement des marchés, ce qui en fait la priorité.
 - Le compte Diversifié Sunlife (CDSL) peut constituer une option appropriée. Ce compte est conçu pour procurer une plus grande stabilité au sein d'une police d'assurance vie universelle. Tout comme le compte avec participation, il est fortement investi dans des actifs à faible volatilité et utilise des techniques de nivellement. Il ne peut jamais afficher un rendement négatif.
- **Un volet de croissance :** Le reste de la prime est affecté à des placements axés sur la croissance qui correspondent au profil de risque du client.

Ensemble, ces deux volets peuvent contribuer à rendre la police plus résiliente tout en simplifiant sa gestion à long terme. Ils réduisent la dépendance envers les rendements boursiers pour maintenir la police sur la bonne voie, tout en préservant un certain potentiel de croissance à long terme. Grâce au volet destiné à soutenir les coûts d'assurance récurrents, les conseillers pourraient également avoir à consacrer moins de temps à ajuster la stratégie en réaction aux fluctuations à court terme des marchés.

Pour préserver l'efficacité de cette approche, il est important de maintenir le rôle de chaque volet. Si un client a besoin de liquidités, le volet à partir duquel un retrait est effectué peut avoir une incidence sur la viabilité de la police. Un retrait provenant du volet de croissance laisse intact le volet de durabilité, tandis qu'un retrait provenant du volet de durabilité peut accroître le risque de sous-capitalisation.

[1] Sous réserve des règles fiscales applicables et des limites du contrat.

repenser.

Mettre à l'épreuve la résilience de la police

Cette approche transforme également la discussion entourant la conception d'une police. Plutôt que de se concentrer sur le potentiel de croissance du fonds, elle pose une question plus durable : « **Dans quelle mesure la police demeure-t-elle en vigueur si les rendements réels diffèrent des attentes?** »

Pour répondre à cette question, il faut regarder au-delà d'un simple rendement espéré, puisque les marchés évoluent rarement en ligne droite. Des simulations Monte Carlo permettent d'obtenir une vision plus globale en modélisant aléatoirement des centaines de trajectoires de rendement possibles – certaines favorables, d'autres défavorables ou plus volatiles. En testant la police dans un large éventail de conditions, les conseillers peuvent mieux comprendre comment elle pourrait se comporter lorsque les rendements diffèrent des attentes. Les résultats permettent d'illustrer la fréquence à laquelle une police pourrait devenir sous-capitalisée.

Exemple

Prenons le cas de Richard, propriétaire d'entreprise âgé de 60 ans qui détient une société privée. Il souhaite obtenir une protection vie universelle de 2 millions de dollars et prévoit verser 120 000 $ par année pendant 10 ans.

Hypothèses :

- Le compte Diversifié Sunlife est utilisé comme volet de durabilité, avec un taux de rendement présumé de 4 % et aucun retrait pour répondre à des besoins de liquidités pendant la durée du contrat.
- Les actions sont utilisées comme volet de croissance, avec un rendement présumé de 6 % et une volatilité de 15 %.
- Le rendement du compte Diversifié Sunlife demeure constant dans l'ensemble de la modélisation, tandis que 500 scénarios de rendement des actions sont analysés.

La stratégie de financement à deux volets estime qu'une répartition correspondant à 81 % de la prime annuelle de Richard dans le compte Diversifié Sunlife soutiendrait les futurs coûts d'assurance. Les 19 % restants peuvent être investis en actions pour favoriser le potentiel de croissance à long terme.

100 % en actions

22 %

des 500 scénarios entraînent une déchéance

50 % au CDSL
et
50 % en actions

4 %

des 500 scénarios entraînent une déchéance

81 % au CDSL
et
19 % en actions

0 %

des 500 scénarios entraînent une déchéance*

*Il est important de noter qu'un résultat de 0 % signifie qu'aucune déchéance n'a été observée dans les scénarios testés. Cela ne garantit pas qu'une déchéance ne pourra jamais se produire.

repenser.

Si le taux de rendement présumé du compte Diversifié Sunlife était réduit à 3 %, l'allocation au volet de durabilité passerait à 90 %, ne laissant que 10 % aux actions. À l'inverse, une prime plus élevée permettrait d'affecter une plus grande proportion en actions.

La proportion allouée au volet de durabilité doit être considérée comme propre à chaque situation. Les résultats étant sensibles aux hypothèses retenues, des hypothèses différentes pourraient produire des résultats sensiblement différents. Un âge différent ou une autre méthode de coût d'assurance pourrait également mener à une répartition de l'actif différente.

Principaux points à retenir pour les conseillers

L'assurance vie universelle constitue une solution intéressante pour le bon client, mais sa valeur dépend d'une conception réfléchie. Une stratégie de durabilité à deux volets offre un cadre simple pour améliorer la résilience d'une police en mettant l'accent sur le financement du coût d'assurance. Une telle stratégie peut également rendre l'assurance vie universelle plus facile à expliquer et à gérer à long terme.

Communiquez avec votre représentant des ventes pour en savoir plus sur l'Outil de simulations pour la VU, qui permet d'évaluer le risque de sous-capitalisation et de soutenir des discussions plus éclairées sur la répartition de l'actif d'une assurance vie universelle.

Vous voulez repenser autre chose?

La série Repenser de la Sunlife vous encourage à repenser votre façon de voir nos produits et d'autres sujets d'intérêt. Visitez la page repenser sur sunlife.ca/serviceconseil pour trouver des sujets propices à la réflexion.

Mise en garde
Le présent article et les résultats présentés sont fournis à titre informatif seulement et reposent sur les hypothèses, les données d'entrée et la méthodologie de modélisation utilisées dans l'Outil de simulations pour la VU. La modélisation n'évalue pas les incidences fiscales de la stratégie de répartition proposée ni d'autres facteurs tels que les frais, les processus administratifs ou les dispositions contractuelles, y compris les exigences liées au critère d'exonération fiscale, les comptes d'activité, les frais de rachat, les frais administratifs et le moment des opérations. Les valeurs illustrées et les résultats ne sont pas garantis, et les résultats réels pourraient différer sensiblement. Les résultats doivent être analysés conjointement avec l'illustration du produit correspondante et ne remplacent pas les conseils d'un professionnel en fiscalité ou en droit.

Sunlife

Notre appui. Votre croissance.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (Sunlife) est l'assureur pour ces produits et est membre du groupe Sunlife.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (Sunlife), 2026. 800-5247-11-26